Insee Première



N° 1652

Juin 2017

D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole

l'horizon 2050, la population de chaque région française augmenterait hormis en Guadeloupe et en Martinique. En métropole, la croissance démographique demeurerait plus prononcée à l'Ouest et au Sud. Dans ces régions, le solde migratoire avec les autres territoires (français ou étrangers) est nettement excédentaire. Dans l'ensemble des régions, cependant, l'arrivée progressive des générations nombreuses du baby-boom aux âges de forte mortalité limiterait la hausse de la population. Les décès deviendraient ainsi supérieurs aux naissances dans de nombreuses régions. Par ailleurs, la population vieillirait dans toutes les régions : le rapport entre populations âgée et jeune augmenterait fortement, notamment en Martinique et en Guadeloupe, mais aussi en Corse et, dans une moindre mesure, en Bretagne et en Normandie. Ce vieillissement général peut être accentué, dans certaines régions, par la baisse des effectifs de jeunes et d'âge actif, en particulier en Normandie et dans le Grand Est.

David Desrivierre, pôle Emploi Population, Insee

Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, la France compterait 74,0 millions d'habitants en 2050, soit 8,2 millions de plus qu'en 2013 (encadré 1). D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions métropolitaines (figure 1). Elle progresserait le plus faiblement en Normandie et dans le Grand Est: moins de 0,1 % par an en moyenne de 2013 à 2050, contre 0,3 % pour l'ensemble de la France. Dans ces deux régions, la population se stabiliserait, puis baisserait à partir de 2040. À l'échelle des anciennes régions, seule la Lorraine perdrait des habitants entre 2013 et 2050.

Dans certaines régions, en particulier à l'ouest et au sud du pays, la croissance serait au contraire plus soutenue que la moyenne nationale. Entre 2013 et 2050, elle serait d'au moins 0,5 % par an en Corse, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et dans les Pays de la Loire.

En 2050, le classement des régions selon la population pourrait être modifié : la Bretagne deviendrait plus peuplée que la Normandie, tandis que l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine auraient plus d'habitants que les Hauts-de-France. Les deux

premières régions du pays conforteraient leur place : l'Île-de-France compterait 13,2 millions d'habitants (12,0 millions en 2013) et l'Auvergne-Rhône-Alpes 9,5 millions (7,8 millions en 2013).

L'évolution démographique serait nettement plus contrastée dans les départements d'outre-mer (DOM). En Guyane et à Mayotte, la croissance serait élevée, soutenue par la fécondité. Par contre, en Guadeloupe et en Martinique, la population baisserait fortement, tandis que La Réunion serait dans une situation intermédiaire (encadré 2).

En 2050, les décès excéderaient les naissances dans la plupart des régions

À l'échelle nationale, la contribution du solde naturel (définitions) à la croissance de la population se réduirait très nettement d'ici 2050. Toutes les régions seraient concernées en raison de la forte hausse des décès dans les années à venir, avec l'arrivée aux âges de forte mortalité des générations nombreuses du baby-boom. Les décès deviendraient même supérieurs aux

naissances pour la plupart des régions, atténuant ainsi la croissance démographique (figure 2).

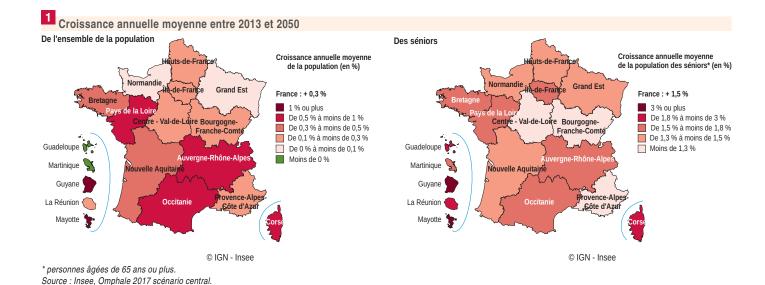
À l'horizon 2050, le solde naturel resterait positif dans seulement quatre régions. Dans les Pays de la Loire et en Auvergne-Rhône-Alpes, il se cumulerait avec un solde migratoire (définitions) positif. En Île-de-France et dans les Hauts-de-France (seules régions où le nombre des départs dépasserait celui des arrivées), il se conjuguerait à un déficit migratoire.

En Corse et, dans une moindre mesure, en Nouvelle-Aquitaine, en Bretagne et en Occitanie, l'excédent migratoire serait important et compenserait largement le solde naturel déficitaire.

Le nombre de personnes de 65 ans ou plus croîtrait fortement d'ici 2050...

Au 1^{er} janvier 2050, la France compterait plus de 20 millions de personnes de 65 ans ou plus, soit 8,6 millions de plus qu'en 2013. Cette population sénior augmenterait nettement plus que l'ensemble de la population : + 1,5 % en moyenne par an





entre 2013 et 2050, contre + 0,3 %. C'est vrai dans toutes les régions, mais notamment en Corse, dans les Pays de la Loire, en Bretagne, en Occitanie, en Auvergne-Rhône-Alpes, en Île-de-France et dans les DOM (figure 1). Cette forte hausse des séniors concernerait également les régions où la population augmenterait peu comme le Grand Est et la Normandie (+ 1,4 % par an en moyenne). Elle serait un peu moins marquée en Bourgogne-Franche-Comté, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans le Centre-Val de Loire (entre + 1,2 % et + 1,3 % par an).

Le vieillissement généralisé de la population reposerait principalement sur l'arrivée aux grands âges des enfants du baby-boom, nés entre 1945 et 1975. En effet, ces générations sont nettement plus nombreuses que celles qui leur ont succédé. La hausse de la population de 65 ans ou plus resterait importante jusqu'en 2050, mais cet effet générationnel jouerait surtout au début de la période de projection. Ainsi, à l'échelle nationale, la hausse de la population des séniors passerait progressivement de + 2,5 % en moyenne annuelle entre 2013 et 2020 à + 0,6 % entre 2040 et 2050.

...y compris en Île-de-France, malgré les migrations à l'âge de la retraite

L'Île-de-France est caractérisée par un très fort déficit migratoire structurel à l'âge de la retraite : beaucoup plus de séniors quittent la région pour d'autres régions ou l'étranger que l'inverse. Entre 2013 et 2050, les mouvements migratoires conduiraient l'Île-de-France à perdre, en moyenne, 23 200 séniors chaque année. Le déficit migratoire des séniors resterait également important dans les Hauts-de-France, le Grand Est et en Auvergne-Rhône-Alpes. À l'inverse, deux régions littorales connaîtraient un excédent migratoire relativement plus élevé que les autres pour les 65 ans ou plus : la Bretagne et la Corse. Ainsi, la Bretagne accueillerait en moyenne près de 2 300 séniors en plus par an via les migrations. Les régions Occitanie, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine seraient dans une configuration analogue, avec un excédent relatif toutefois moins prononcé.

Un vieillissement plus modéré quand la population plus jeune reste dynamique

En France, la proportion de séniors atteindrait 27,2 % en 2050, soit une hausse de 9,7 points par rapport à 2013. Les régions qui « vieilliraient » le plus, au sens de cette proportion, ne sont pas nécessairement celles où le nombre de séniors croîtrait le plus fortement. En effet, la proportion de séniors reste stable quand le reste de la population augmente au même rythme. Ainsi, l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie seraient caractérisées par un moindre vieillissement alors même que la hausse de la population des séniors y serait soutenue (figure 3). La proportion de séniors y augmenterait moins qu'à l'échelle nationale : de + 8,1 points en Auvergne-Rhône-Alpes à + 9,2 points en Occitanie. À l'opposé, les régions Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est et Normandie connaîtraient un vieillissement plus prononcé qu'ailleurs. La part de séniors y augmenterait de plus de 10 points à horizon 2050. Ce vieillissement plus important s'expliquerait par une baisse du reste de la population alors même que la hausse de la population des séniors serait parmi les plus faibles du pays. Enfin, en Bretagne, dans les Pays de la Loire et, de manière encore plus marquée, en Corse, le vieillissement plus élevé que la moyenne serait dû à une augmentation de la population des séniors particulièrement soutenue.

Au sein des séniors, la population des 75 ans ou plus augmenterait particulièrement

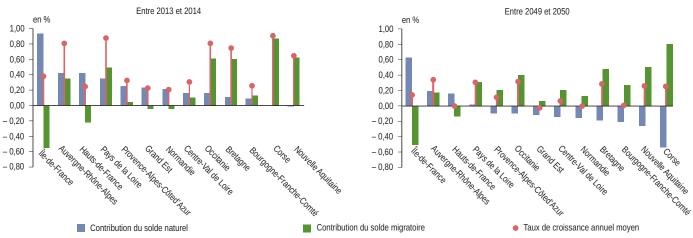
La France compterait 12,1 millions de personnes âgées de 75 ans ou plus en 2050, soit

16,4 % de la population, contre 9,0 % en 2013. Quelle que soit la région, la hausse serait plus soutenue que pour les personnes de 65 ans ou plus. Elle pourrait dépasser 2 % par an en Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France, Bretagne, dans les Pays de la Loire et en Corse. Dans le Centre-Val de Loire et en Bourgogne-Franche-Comté, où la hausse serait la moins prononcée, elle atteindrait 1,7 % par an. En 2050, la proportion de personnes âgées de 75 ans ou plus serait supérieure à 18,0 % dans la moitié des régions métropolitaines, avec un maximum de 21,5 % en Corse.

Encadré 1 Le modèle Omphale et les scénarios démographiques

Les projections régionales 2013-2050 présentées dans cette étude représentent une déclinaison des projections pour la France entière diffusées par l'Insee en novembre 2016 (bibliographie). Le modèle Omphale permet de réaliser des projections infranationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité. la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Différents scénarios sont ainsi élaborés selon les hypothèses retenues. Le scénario central décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation du passé récent : solde migratoire avec l'étranger de + 70 000 personnes par an, fécondité stable et gains d'espérance de vie. À l'échelle nationale, l'espérance de vie des femmes et des hommes atteindrait respectivement 90.3 ans et 86.8 ans en 2050, contre 85,0 ans et 78,7 ans en 2013. Les autres scénarios se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées, en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou de plusieurs composantes. Les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : aucune probabilité n'est affectée à la réalisation de chacun des scénarios.

Contributions des soldes naturel et migratoire



Notes: en raison de leurs spécificités, les DOM ne figurent pas sur ce graphique (encadré 2). La contribution du solde naturel indique quel serait le taux de croissance annuel moyen en cas de flux migratoires équilibrés (entrées = sorties). La contribution du solde migratoire indique quel serait le taux de croissance annuel moyen en cas de solde naturel équilibré (naissances = décès). Le taux de croissance annuel moyen est égal à la somme des deux contributions.

Lecture: le taux de croissance annuel moyen de la population entre 2013 et 2014 s'élèverait à 0,38 % en Île-de-France. Si les flux migratoires étaient à l'équilibre, la croissance annuelle moyenne serait de 0,93 % (elle dépendrait alors uniquement de la différence entre naissances et décès). À l'inverse, en cas d'équilibre entre les naissances et les décès, la croissance annuelle moyenne serait de –0,55 % (elle dépendrait alors uniquement des flux migratoires).

Source: Insee, Omphale 2017 scénario central.

Encadré 2

Le vieillissement de la population dans les DOM

L'évolution démographique à venir serait très différente d'un DOM à l'autre. La croissance de la population serait particulièrement vigoureuse en Guyane et à Mayotte, portée par le solde naturel. Ces deux territoires ont une fécondité très élevée : plus de 3,5 enfants par femme contre 2,0 en métropole. Les habitants y sont, de ce fait, particulièrement jeunes. La Guyane compte par exemple 43 % de jeunes de moins de 20 ans en 2013, contre moins de 5 % de séniors de 65 ans ou plus (respectivement 24,4 % et 17,7 % en France métropolitaine). En dépit d'un fort accroissement de la population sénior dans les années à venir, la population demeurerait bien plus ieune qu'en France métropolitaine. Ainsi, en 2050, la Guyane et Mayotte compteraient respectivement 45 et 20 séniors pour 100 ieunes (respectivement 122 séniors pour 100 jeunes en métropole).

En Guadeloupe et en Martinique, la population baisserait d'ici à 2050. Dans ces deux

régions, le déficit migratoire serait important. Par ailleurs, le solde naturel deviendrait, comme dans la plupart des régions métropolitaines, négatif dans les années à venir. Le vieillissement de la population serait en outre très nettement accentué sur ces deux territoires, du fait à la fois d'une baisse marquée de la population de moins de 65 ans et d'une hausse conséquente de la population des séniors. Alors que la Guadeloupe et la Martinique comptent 54 et 66 séniors pour 100 jeunes en 2013, ces proportions passeraient respectivement à 197 et 251 en 2050.

Enfin, la Réunion serait dans une situation intermédiaire: la croissance démographique serait faible à l'horizon 2050; le solde naturel, relativement dynamique, serait atténué par un déficit migratoire. Le vieillissement serait moins prononcé qu'en Guadeloupe et en Martinique. La Réunion compterait ainsi 82 séniors pour 100 jeunes en 2050 contre

Les 20-64 ans représenteraient seulement un habitant sur deux en 2050

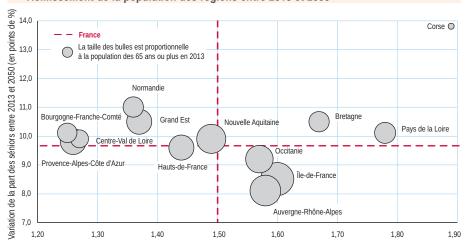
En France, le nombre de personnes de 20 à 64 ans, soit l'essentiel de la population en âge d'être active, baisserait de 588 000 personnes entre 2013 et 2050. À cet horizon, elles représenteraient seulement la moitié de la population, soit une diminution de 7,3 points par rapport à 2013. Les régions où cette population baisserait correspondent globalement aux régions les moins dynamiques démographiquement. En particulier, le recul serait assez fort dans le Grand Est et en Normandie. Même dans les régions où la population d'âge actif augmenterait, le poids relatif de cette population baisserait en raison de la forte hausse du nombre de séniors.

Une relative stabilité du nombre de jeunes de moins de 20 ans

En 2050, la France compterait seulement 265 000 jeunes de plus qu'en 2013. Les moins de 20 ans représenteraient alors 22,3 % de la population, soit 2,3 points de moins qu'en 2013. Cette baisse concernerait toutes les régions. Comme pour les 20-64 ans, les régions à croissance lente comme les Hauts-de-France, le Grand Est ou la Normandie seraient les plus concernées par la baisse de la part des jeunes, inversement aux régions plus dynamiques démographiquement comme les Pays de la Loire, l'Occitanie ou l'Auvergne-Rhône-Alpes.

En raison de ces écarts entre les différentes tranches d'âge, le rapport entre population âgée et population jeune progresserait fortement d'ici à 2050. À l'échelle nationale, il s'établirait en 2050 à 122 personnes de 65 ans ou plus (« séniors ») pour 100 personnes de moins de 20 ans (« jeunes »); en 2013, ce ratio était de

Vieillissement de la population des régions entre 2013 et 2050



Croissance annuelle moyenne de la population des séniors entre 2013 et 2050 (en %)

Note : en raison de leurs spécificités, les DOM ne figurent pas sur ce graphique (encadré 2). Les surfaces des bulles sont proportionnelles à la population des 65 ans ou plus de chacune des régions en 2013.

Source : Insee, Omphale 2017 scénario central.

encadré 3 Le vieillissement dans le cadre de deux scénarios alternatifs

Le scénario « population jeune » combine les hypothèses hautes de fécondité et de migrations avec l'étranger à l'hypothèse basse d'espérance de vie. Selon ce scénario, la population en France atteindrait 77,1 millions de personnes en 2050, soit 3,1 millions de plus que dans le cadre du scénario central. Quelle que soit la région considérée, la population augmenterait plus rapidement sous ces hypothèses. La hausse de la fécondité associée à un plus fort excédent migratoire avec l'étranger domineraient donc le moindre accroissement de l'espérance de vie. La population serait mécaniquement plus jeune. Les moins de 20 ans et les 65 ans ou plus représenteraient respectivement 24,0 % et 24,9 % de la population nationale en 2050 contre 22,3 % et 27,2 % pour le scénario central ; le ratio séniors/jeunes s'élèverait alors à 104. Les écarts de vieillissement entre les régions seraient en outre un peu plus faibles. On compterait par exemple 78 séniors pour 100 jeunes en Île-de-France en 2050, soit 14 de moins que dans le scénario central. Dans le même temps, il y aurait 173 séniors pour 100 jeunes en Corse en 2050, soit 32 de moins que dans le scénario central.

Le scénario « population âgée » combine les hypothèses basses de fécondité et de migrations avec l'étranger à l'hypothèse haute d'espérance de vie. La population augmenterait moins que dans l'hypothèse centrale: la France compterait 71,6 millions d'habitants en 2050, soit 2,4 millions de moins que dans le scénario central. Ce constat resterait valable à l'échelle des régions métropolitaines : en dépit d'une moindre hausse, la population continuerait d'augmenter sur chacune d'elles à l'horizon 2050. Conformément aux hypothèses, le vieillissement serait accentué : les moins de 20 ans et les 65 ans ou plus représenteraient 20,2 % et 30,2 % de la population nationale en 2050, soit un ratio séniors/jeunes de 149. Par rapport au scénario central, la hausse du ratio de vieillissement serait plus marquée pour les régions les plus âgées. L'Île-de-France compterait par exemple 110 séniors pour 100 jeunes en 2050, soit 19 de plus que dans le scénario central. Dans le même temps, en Corse, on dénombrerait 252 séniors pour 100 jeunes en 2050, soit 47 de plus que dans le scénario central.

71 séniors pour 100 jeunes. Outre en Guadeloupe et en Martinique (encadré 2), le ratio séniors/jeunes s'accroîtrait particulièrement dans certaines régions métropolitaines, en particulier en Corse et, dans une moindre mesure, en Bretagne, régions où la population des séniors augmenterait fortement. La

hausse du ratio serait également soutenue en Normandie, du fait de la forte baisse de la population jeune. À l'inverse, le ratio augmenterait nettement moins qu'ailleurs en Île-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes. Pour cette dernière, cette moindre hausse reposerait sur un accroissement important

de la population jeune. Quelle que soit la région, la hausse du ratio serait surtout marquée jusqu'au début des années 2030. Elle serait moins prononcée au-delà, compte tenu de la fin progressive des effets du baby-boom.

Définitions

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours de l'année. Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Bibliographie

- Blanpain N., Buisson G., « Projections de population à l'horizon 2070 : deux fois plus de personnes de 75 ans ou plus qu'en 2013 », Insee Première n° 1619, novembre 2016.
- Blanpain N., Buisson G., « 21 000 centenaires en 2016 en France, 270 000 en 2070 ? », Insee Première n° 1620, novembre 2016.
- Blanpain N., Buisson G., « Projections de population 2013-2070 pour la France », Documents de travail n° F1606, novembre 2016, Insee.

Direction Générale : 18, bd Adolphe-Pinard 75675 PARIS CEDEX 14 Directeur de la publication :

Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef : E. Nauze-Fichet

Rédacteurs

J.-B. Champion, C. Collin, C. Lesdos-

Cauhapé, V. Quénechdu, H. Valdelièvre

Maguette: B. Rols et R. Pinelli

Impression: Jouve
Code Sage IP171652
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2017

- Insee Première figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee : https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116
- Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an):
 https://www.insee.fr/fr/information/1405555

Pour vous abonner à *Insee Première* et le recevoir par courrier : https://www.insee.fr/fr/information/2537715



